



Corrigé du devoir sur table

Devoir du Vendredi 30 janvier 2026

Contrôle de connaissance du chapitre 4, 5 et 6

1. Qu'est-ce que la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ? (3 points)

La GEPP est une évolution de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Instaurée par les ordonnances Macron de 2017, elle adopte une vision plus ambitieuse en matière de gestion des emplois et des compétences,

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (ou « Gépec ») est une démarche prospective qui vise à adapter les emplois, les effectifs et les compétences des salariés aux besoins immédiats et futurs de l'organisation.

C'est un outil d'accompagnement du changement qui implique de nombreux acteurs de l'organisation. Depuis 2005, le code du Travail impose une obligation de négocier la GPEC avec les partenaires sociaux tous les 3 ans (négociation triennale) :

- Aux entreprises qui emploient au moins 300 salariés

La GPEC peut être négociée :

- Au niveau de l'entreprise
- Au niveau d'une branche professionnelle

Les enjeux de performance économique : La performance économique d'une organisation est étroitement liée à la manière dont elle gère ses effectifs mais aussi son capital humain, c'est-à-dire l'ensemble des aptitudes et des talents qui rendent les salariés plus productifs.

Les enjeux sociaux : Anticiper les évolutions d'activité et de métier, c'est aussi se poser la question du vieillissement des salariés et du transfert de leurs compétences au moment de leur départ à la retraite pour éviter une perte de savoir-faire préjudiciable à l'organisation.

2. Donner une définition et le mode de calcul de la méthode des coûts complets et des coûts spécifiques (5 points)

A. La méthode des coûts complets : (2,5 points)

La méthode des coûts complets cherche à évaluer les coûts intermédiaires : coûts d'acquisition, de production, de distribution, pour déterminer le coût de revient qui correspond à l'ensemble des charges de l'approvisionnement des matières premières à la commercialisation d'un produit ou d'un service.

La méthode des coûts complets procède au reclassement des charges selon qu'elles sont directes ou indirectes. Les charges indirectes sont ventilées par centre d'analyse pour déterminer le coût de chaque unité d'œuvre, et ainsi les imputer à chaque coût de revient.

Le coût complet correspond au coût de revient total du produit et englobe toutes les charges directes et indirectes qui ont été nécessaires. Il est calculé de façon progressive afin de mettre en évidence les différents coûts qui le composent :

- Coût d'achat des matières premières
- Coût de production des produits fabriqués
- **Coût de revient** des produits vendus.



B. La méthode des coûts spécifiques : (2,5 points)

Alors que la méthode des coûts complets repose sur la ventilation des charges indirectes et des charges directes, la méthode des coûts spécifiques se fonde sur une distinction entre charges variables et charges fixes. L'objectif est de calculer une marge sur le coût variable pour pouvoir analyser la rentabilité d'un produit et sa capacité à couvrir les charges fixes.

Cette méthode prend en compte dans son calcul toutes les charges directes, variables ou fixes. Elle ne prend pas en compte les éléments indirects, intégrés dans les coûts de structure. L'objectif est de faire ressortir une marge sur coût spécifique.

$$\begin{aligned} & \text{Chiffre d'affaires (CA)} \\ & - \text{Coûts variables (CV)} \\ & = \text{Marge sur Coût Variable (MCV)} \\ & - \text{Charges fixes spécifiques (MCS)} \\ & = \text{Marge sur Coût Spécifique (MCS)} \\ & - \text{Coût Fixe Commun (CFC)} \\ & = \text{Résultat} \end{aligned}$$

3. Présenter les différents types d'innovations : (3 points)

L'innovation de procédé consiste à adopter de nouvelles méthodes de production ou de distribution. Ces innovations permettent aux organisations de gagner en productivité et de leur assurer davantage de flexibilité. Des innovations portant sur les méthodes de production peuvent par exemple leur permettre de produire à un moindre coût tandis qu'une innovation sur la façon de distribuer leur produit peut leur permettre de conquérir une nouvelle clientèle.

L'innovation peut prendre différentes formes :

- **L'innovation de produit** : l'introduction d'un bien ou d'un service nouveau présentant une rupture radicale ou majeure (innovation de rupture comme l'Internet) ou enrichissant l'existant grâce à ses caractéristiques sans le remettre en cause (on parle d'innovation incrémentale comme la souris sans fil) (1 point)
- **L'innovation de procédé** : la mise en œuvre d'une nouvelle méthode de production ou de distribution qui implique des changements significatifs dans les techniques, le matériel et/ou le logiciel utilisés. (1 point)
- **L'innovation l'organisationnelle** : C'est la mise en œuvre dans l'organisation de l'entreprise de nouvelle forme de travail (exemple Toyotisme) (1 point)